



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MARCHÉ RELATIF A LA MISE A
DISPOSITION, L'EXPLOITATION ET AU
SUPPORT DE LA SOLUTION APPLICATIVE
YMARKET EN MODE SAAS**

**DÉCISION N° DM-25-114
EN DATE DU 16 AVRIL 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSOUSSAN, Adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de renouveler le système de gestion des droits de places sur les marchés d'approvisionnement ;

CONSIDÉRANT que l'offre de la société YPOK répond aux exigences de la Ville de Vincennes ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société YPOK, sis 9 rue des Halles – 75001 PARIS, représentée par Madame Rose RIZZA en qualité de Directeur Général, un marché relatif à la mise en place, l'exploitation et au support de la solution applicative Ymarket en mode SaaS.

La validité de ce marché débute à sa date de notification et est reconductible de façon tacite 3 fois par période successive d'un an, sans que la durée globale du marché ne puisse excéder 4 ans.

Le marché est traité à prix mixte et se compose comme suit :

Le montant de la mise en place et du paramétrage est estimé à 14 011,50 € HT

Le montant annuel de la prestation à prix forfaitaire est de 1 946,00 € HT

Les prestations complémentaires font l'objet d'un bon de commande pour un montant maximum annuel de 5 000,00 € HT.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20250416-lmc1H13022H1-AR Date de réception en Préfecture : 16/04/2025 Date de Publication : 16/04/2025
--

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée des solidarités et de la
santé,

Signé

Josy TOP